



Communiqué

Patrimoine religieux

La rénovation de l'église Notre-Dame au Valentin connaît son épilogue

En acceptant d'accorder une dernière subvention de CHF 1'500'000.- pour la restauration intérieure de l'église Notre-Dame au Valentin, prévue dès 2019, le Conseil communal permet à l'édifice de retrouver sa clarté d'origine. La troisième mue de l'église, initiée en 2005, peut enfin se parachever. Au total, la Ville de Lausanne aura contribué pour CHF 4'738'400.- aux travaux de restauration.

A la suite du détachement d'un bloc de pierre au remplage de la tour de l'église Notre-Dame en décembre 2000, un groupe d'experts a été nommé pour faire un bilan de santé de l'ensemble de l'église. Constatant des dégâts fort importants du massif oriental de l'édifice, les experts ont proposé d'entreprendre des travaux de conservation-restauration en trois étapes selon le degré d'urgence. La première étape, réalisée de 2005 à 2008, a consisté en la consolidation du clocher. La seconde intervention effectuée de 2011 à 2013 a concerné la restauration de l'enveloppe extérieure de l'église. La troisième et ultime étape, prévue dès 2019, vise la rénovation intérieure de l'édifice.

S'agissant de cette dernière, pour laquelle le Conseil communal vient d'accorder une partie des crédits nécessaires, elle consiste à rafraîchir l'enveloppe intérieure et à améliorer l'exploitation. Le coût total des travaux est estimé à CHF 10'860'000.- dont CHF 2'250'000.- relèvent des obligations des pouvoirs publics. Ce dernier montant sera réparti entre la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud au titre des subventions aux monuments historiques, soit respectivement CHF 1'500'000.- et CHF 750'000.-. Le solde du financement, soit CHF 8'610'000.-, sera assuré par une fondation créée à cet effet. Il servira à restaurer les fresques, à redonner du lustre aux vitraux, à effectuer des travaux de transformation de la sacristie et à exploiter de manière optimale les volumes sous le parvis et dans le clocher.

Pour rappel, l'église Notre Dame a été construite par l'architecte Henri Perrégaux entre 1832 et 1835. De style néoclassique, elle est classée monument historique. Elle est la première église catholique à être construite en terre vaudoise entre 1828 et 1835 après la Réforme. Elle a été promue au rang de Basilique mineure en 1992 par Jean-Paul II. Elle a été rénovée une première fois en 1932-1935 par l'architecte Fernand Dumas de Romont, qui lui donne son allure actuelle par l'agrandissement de la nef. Son massif oriental et sa tour néo-romane de 38 mètres de hauteur, sonnent cinq cloches depuis 1948. La deuxième rénovation majeure a été réalisée en 1974-1977 par l'architecte Jean-Pierre Fragnière, qui a refait la nef et apporté plusieurs modifications pour s'adapter à la nouvelle liturgie de Vatican II. L'actuelle restauration, qui concerne la rénovation complète de l'église, est conduite depuis 2005 par l'architecte Christophe Amsler.

Lieu central de célébration de la communauté catholique du Grand Lausanne et du canton, l'église Notre-Dame connaît un fort taux de fréquentation avec 22 messes hebdomadaires, 4 prêtres, 6 communautés linguistiques, 300 bénévoles. Paroisse formatrice, elle a ouvert deux écoles sur le site même de l'église.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**
- **Silvia Kimmeier, présidente du conseil de la paroisse Notre-Dame, 021 318 82 03**
- **Christophe Amsler, architecte EPF, 021 625 79 69**

Lausanne, le 21 novembre 2018